

à temps partiel, occasionnels et peu qualifiés. La politique étrangère du Canada attache beaucoup d'importance à l'égalité des sexes, mais elle doit viser à assurer l'égalité des chances dans l'emploi, l'éducation, la participation à la vie politique et les droits civils.

(8) Dans beaucoup de pays asiatiques, le système de collecte de données sur les indicateurs sociaux ne permet pas d'observer et de quantifier facilement les progrès des femmes. Il est impérieux que le soutien accordé par le Canada à l'égalité des sexes repose sur de solides bases statistiques. Il faut donc réaffirmer l'engagement du Canada de manière à encourager les pays en développement à recueillir des données selon le sexe sur les indicateurs sociaux les plus utiles pour mettre en évidence les progrès vers l'égalité.

(9) Vu l'accent qui est mis sur la croissance économique et les changements qui en résultent dans la structure de la main-d'oeuvre (comme on l'a vu plus haut) dans beaucoup de pays asiatiques, un grand nombre des acquis des femmes, dans les années 80, sont menacés. Pour soutenir la marche vers l'égalité, la politique étrangère du Canada doit encourager l'engagement de ressources financières et autres dans a) le soutien direct des groupes de femmes et b) dans la mise en oeuvre des politiques et l'application des lois nécessaires au maintien de conditions socioculturelles, économiques et politiques favorables.